

**CONSEIL MUNICIPAL DE ST AUBIN DU PLAIN**  
**REUNION DU 2 novembre 2020**

L'an deux mil vingt, le 2 novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle socio-éducative sous la présidence de Mme COTILLON Nicole, Maire.

Etaient présents :

Mr et Mmes les conseillers municipaux : Olivier BERTRAND – Christophe BLANCHARD – Nicole COTILLON – Lucie COURILLAUD – Véronique GOBERT – Lucie LANDUYT - Dominique MALLAISÉ - Sylvain MIRANDE – Jean-Michel MONNEAU - Patrick PASTUREAU – Thomas POINT – Chantal RATEAU – Sébastien SOULARD - Christelle TALON

Excusés : Florence COLLARD qui donne pouvoir à Dominique MALLAISÉ.

Secrétaire de séance : Lucie LANDUYT

**I / Adoption du compte rendu du conseil municipal du 2 octobre 2020**

Le compte rendu est parcouru en séance. Aucune remarque n'est formulée.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour la validation du compte rendu.*

**II / Echange sur la présentation de la société WKN (projet éolien)**

Le diaporama avait été transmis à tous les conseillers. Plusieurs remarques sont formulées.

. Il est regrettable que le nom des propriétaires fonciers qui ont signé un bail avec WKN ne soit pas cité car aucun n'habite Saint Aubin du Plain.

. Aucune présentation des voies d'accès aux installations éoliennes n'a été faite.

. Les différents photomontages manquent de vraisemblance (la hauteur et la grosseur des mâts par rapport à d'autres biens figurant sur la photo – selon l'angle de la prise de vue, les éoliennes masquées - la proportion des éoliennes non respectée au regard de la distance de la prise de vue...).

Ces remarques seront transmises à M. PENHOUET et M. LE LUDEC.

Mme le Maire informe le conseil que le président de l'association Sauvegarde Paysage en Bocage souhaiterait présenter ce projet avec le regard des membres de l'association. Le conseil accepte cette demande pour un prochain conseil (date à déterminer par Mme le Maire).

**III / Compte rendu des commissions**

**1/ Communication**

Le président de la commission présente le devis du site internet (2 900 € HT) avec une remise commerciale pour la totalité du montant de ce projet. Cela correspond aux engagements de Copy Color pour compenser les difficultés rencontrées lors du bulletin 2020.

Il présente ensuite le comparatif des devis pour le prochain bulletin annuel.

### Comparatif des devis pour l'impression du bulletin municipal annuel (HT)

		COPY COLOR		PROUTEAU		CREAPRIM		IMPRESSION CREATIVE	
2021	conception	290,00 €	887,00	800,00 €	1 881,00	1 280,00 0 €	1 926,20	1 248,00 0 €	2 129,00
	impression	597,00 0 €	0 €	1 081,00 0 €	0 €	646,20 €	0 €	881,00 €	0 €
		COPY COLOR		PROUTEAU		CREAPRIM		IMPRESSION CREATIVE	
2022	conception	290,00 0 €	887,00	520,00 €	1 601,00	1 280,00 0 €	1 926,20	1 119,00 0 €	2 000,00
	impression	597,00 0 €	0 €	1 081,00 0 €	0 €	646,20 €	0 €	881,00 €	0 €

pas de baisse  
prévue, à voir le  
moment venu

Au regard de ce tableau, Copy Color est le mieux placé. Compte tenu des difficultés rencontrées pour la conception et l'impression du bulletin annuel 2020, une rencontre aura lieu avec Copy Color avant le lancement du bulletin 2021 pour fixer les délais à respecter et les exigences pour chacune des parties afin de cadrer la situation. Un engagement écrit sera proposé.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

#### 2/ Vivre ensemble

Les membres de la commission ont visité le bâtiment Au Bon Accueil pour en mesurer l'utilisation en fonction des projets communaux. Le président de la commission propose de faire une estimation de ce bien par le service des domaines.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

Lors de cette commission, les membres ont discuté des orientations à entreprendre pour l'épicerie multi-services. Un comité de pilotage est constitué pour avancer sur ce sujet. Il sera composé de tous les membres de la commission Vivre ensemble et quelques conseillers (Véronique GOBERT, Patrick PASTUREAU, Olivier BERTRAND, Jean-Michel MONNEAU).

L'aménagement du terrain de tennis a également été abordé (y installer des panneaux pour des jeux extérieurs). D'autres idées ont été évoquées : atelier bricolage composé d'habitants volontaires et en y impliquant les jeunes pour la conception de tables, de bancs, de boîtes à oiseaux, à insectes, de boîtes à livres..... avec du bois de palette. Compte tenu de la crise sanitaire, ces différents points seront repris après le déconfinement.

Téléthon : Le président va reprendre contact avec le correspondant Téléthon de notre secteur pour savoir si cette journée est maintenue compte tenu de la COVID.

### **3/ Commission Environnement**

Le travail de réflexion sur les aménagements de la Rue de la Croix Bernier. Les plans de présentation sont en cours d'élaboration.

Etude de sol pour les parcelles à vendre dans les 2 lotissements : les co-présidents précisent que c'est la société ASTEEN qui a été retenue au regard du comparatif des tarifs.

	<b>Date de Réponse</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Nbre de lot</b>
<b>30.09.20</b> <b>GEONDECRION</b> <b>SAINTES (17)</b>	<b>30 septembre 2020</b>	<b>8 060 €</b>	<b>9 672 €</b>	<b>13</b>
<b>28.09.20</b> <b>ASTEEN</b> <b>ROCHEFORT (17)</b>	<b>28 septembre 2020</b>	<b>3 450 €</b>	<b>4 140 €</b>	<b>14</b>
<b>05.10.20</b> <b>GÉOTECHNIQUE</b> <b>ST BENOIT (86)</b>	<b>05 octobre 2020</b>	<b>4 750 €</b>	<b>5 700 €</b>	<b>14</b>
<b>08.10.20</b> <b>GPH</b> <b>CHALLANS (85)</b>	<b>08 octobre 2020</b>	<b>4 549 €</b>	<b>5 459 €</b>	<b>14</b>
<b>05.10.20</b> <b>FONDASOL</b>	<b>05 octobre 2020</b>	<b>8 330 €</b>	<b>9 996 €</b>	<b>14</b>

Travaux Route de Noirliu : les tranchées faites pour la remise en état des réseaux Eaux pluviales et Eaux usées sont plus larges que prévu ce qui a amené à réfléchir à la réfection complète de l'enrobé de cette route. Un devis de l'entreprise Cholet TP a été demandé. Le devis s'élève à 10 218 € HT. Après discussion, le conseil décide de ne pas donner suite car l'effacement de la totalité des réseaux n'est pas fait sur ce secteur, ce qui entraînera de nouveaux travaux de voirie.

### **IV/ Lotissement Les Ouches**

2 parcelles ne sont pas vendues dans ce lotissement. Lors des différentes visites qui ont eu lieu, les acheteurs préfèrent faire une réservation sur le lotissement Les Charmes. Mme le Maire propose de rencontrer Deux-Sèvres Habitat pour envisager avec eux la construction de logements locatifs sur ces parcelles.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

### **V/ Décision modificative Budget Photovoltaïque**

Lors d'un orage cet été, un onduleur de l'installation photovoltaïque a été endommagé. Pour payer la facture, il est nécessaire de faire une modification au budget correspondant.

### Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	61528	AUTRES	+1 000 €

### Recettes de fonctionnement

Chapitre	Article	Nature	Montant
77	7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	+ 1 000 €

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

### **VI/ Coût de revient Ecole – Cantine – Périscolaire**

#### **Ecole**

Les dépenses de fonctionnement pour l'année scolaire 19-20 s'élèvent à 40 161,37 € pour 47 élèves, soit un montant par élève de 854,50 €.

**Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour demander aux communes ayant des enfants scolarisés à St Aubin de participer au financement des frais de fonctionnement :**

**Argentonnay** : Esteban DIEUMEGARD - Léonie LANDAIS - Maïssance MANFREDI-LEON - Emma CRETAUD-MONCHAL - Lilou VEDRENNE-MONCHAL - Bryan VALE (6 enfants)

**Voulmentin** : DUTERME Maëlys - DUTERME Mathys (2 enfants)

**Bressuire** : Corentin BERTAUD (1 enfant)

#### **Cantine**

Le coût d'un repas pour l'année scolaire 19-20 est de 7,96 €. Le coût unitaire du repas est en hausse par rapport à l'année scolaire 19-20 car les charges fixes sont restées identiques pendant la période COVID mais les recettes sont en baisse (pas de facturation de repas aux familles).

**Accord du conseil à l'unanimité des membres présents pour demander aux communes ayant des enfants scolarisés à St Aubin de participer au financement des frais de restauration pour un montant unitaire de 3,50 € :**

**Argentonnay** : Esteban DIEUMEGARD - Léonie LANDAIS - Maïssance MANFREDI-LEON - Emma CRETAUD-MONCHAL - Lilou VEDRENNE-MONCHAL - Bryan VALE (6 enfants pour un total de 318 repas)

**Voulmentin** : DUTERME Maëlys - DUTERME Mathys (2 enfants pour un total de 189 repas)

**Bressuire** : Corentin BERTAUD (1 enfant pour un total de 89 repas)

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

### **VII/ Devis aspirateur pour l'entretien de locaux**

L'aspirateur qui sert à l'entretien des locaux Mairie – Salle socio est à changer. Le devis de l'entreprise POLLET est présenté : aspirateur NILFISK – Montant 493,70 € HT.

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

### **VIII/ Commission de contrôle des listes électorales**

Pour information, Mme le Maire présente la composition de cette commission :

- . Chantal RATEAU (conseiller ayant eu le nombre de voix le plus élevé après le maire et les adjoints)
- . Chantal GANNE, déléguée de l'administration
- . Michel VERGER, délégué du tribunal

### **IX/ Commission thématiques Agglo2B**

Plusieurs conseillers vont participer aux commissions thématiques Agglo2b.

Commission Economie – Agriculture : Olivier BERTRAND (Economie) – Jean-Michel MONNEAU (Agriculture)

Commission Sport – Centres Aquatiques : Lucie COURILLAUD

Commission Culture : Véronique GOBERT

Commission Assainissement : Christelle TALON

Commission Transports, mobilité, ruralité : Christophe BLANCHARD

Commission Environnement et Milieux aquatiques : Thomas POINT

Commission Prévention et Valorisation des déchets : Patrick PASTUREAU

Commission Enfance et Petite Enfance : Nicole COTILLON

### **X/ Passage des parcelles voirie dans le Lotissement Les Charmes dans le domaine public**

Mme le Maire propose que plusieurs chemins communaux passent dans le domaine public.

<b>Nom du chemin</b>	<b>Référence cadastrale</b>	<b>Longueur</b>
Les Charmes	B 567	86.51 m
Les Charmes	B 571	81.91 m
Les Charmes	B 595	179 53 m

**TOTAL 347.95 M linéaire**

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

### **XI/ Retour sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Le diaporama qui a été présenté par le Service Urbanisme de l'Agglo2B lors des différentes réunions publiques a été transmis à l'ensemble du conseil pour que les nouveaux conseillers puissent prendre connaissance des différentes étapes qui ont été réalisées et celles qui restent à venir pour aboutir à l'adoption du PLUI.

### **XII/ Rapports annuels 2019 : SVL – CDG79 – Agglo2B**

Les différents rapports ont été transmis en version numérique à tout le conseil. Il est proposé de revenir sur ces différents documents si, après lecture, il y a des questions.

### **XIII/ Questions diverses**

1/ 1000 Chantiers : Mme le Maire propose de déposer 3 demandes de subventions au travers du dispositif « 1000 chantiers » :

- les travaux au stade (vestiaire – buvette – éclairage)
- les travaux de remise aux normes électriques (école – salle socio – mairie)
- l'école numérique

*Accord du conseil à l'unanimité des membres présents.*

2/ Cérémonie du 11 novembre : compte tenu de la crise sanitaire, elle se tiendra, à 10 h, avec 3 personnes (le maire, le président de la FNACA, et le porte drapeau).

3/ Appui à la cantine : Sandra THIN a commencé le 3 novembre (12 h – 13 h 45) les 4 jours de restauration. Ce contrat court jusqu'aux vacances de Noël.

4/ Le chemin du château et l'entrée du chemin de Bois Roux (côté route départementale) ont été refaits suite aux travaux liés au poste source.